



Depuis la sortie nord de La Porte-de-l'Île, le long de la route D 15

Lettre d'information n°3 - mai 2023

## Un projet éolien à Saint-Pierre-le-Vieux

Depuis 2017, JP Energie Environnement (JPee) étudie la faisabilité d'un parc éolien sur la commune de Saint-Pierre-le-Vieux en partenariat avec les élus locaux.

Les résultats de ces études ont permis de définir une première implantation. Le dossier de demande d'autorisation environnementale du projet éolien de Vendée Marais a été déposé en Préfecture de Vendée en décembre 2019.

Le projet initialement prévu à 5 éoliennes a été réduit à 3 éoliennes pour tenir compte des demandes des services de l'Etat, pour réduire l'impact et favoriser une meilleure intégration locale, paysagère et environnementale. Le dossier complété a été transmis pour examen aux services de l'Etat en juin 2023.

Vous trouverez au sein de cette lettre une synthèse du projet et une présentation du parc éolien de Vendée Marais à Saint-Pierre-le-Vieux. Les thématiques de la production et des retombées financières sont également développées. Enfin, les moyens de participation à l'enquête publique sont présentés en dernière page.

### Organisation d'une permanence publique :

Afin de répondre à vos interrogations sur le projet éolien de Vendée Marais, nous vous invitons à une permanence publique le mardi 09 mai 2023 de 17 h 30 à 20 h 30 en salle des fêtes de Saint-Pierre-le-Vieux.

### Le projet en quelques chiffres



**3**  
éoliennes



**10,8**  
MW



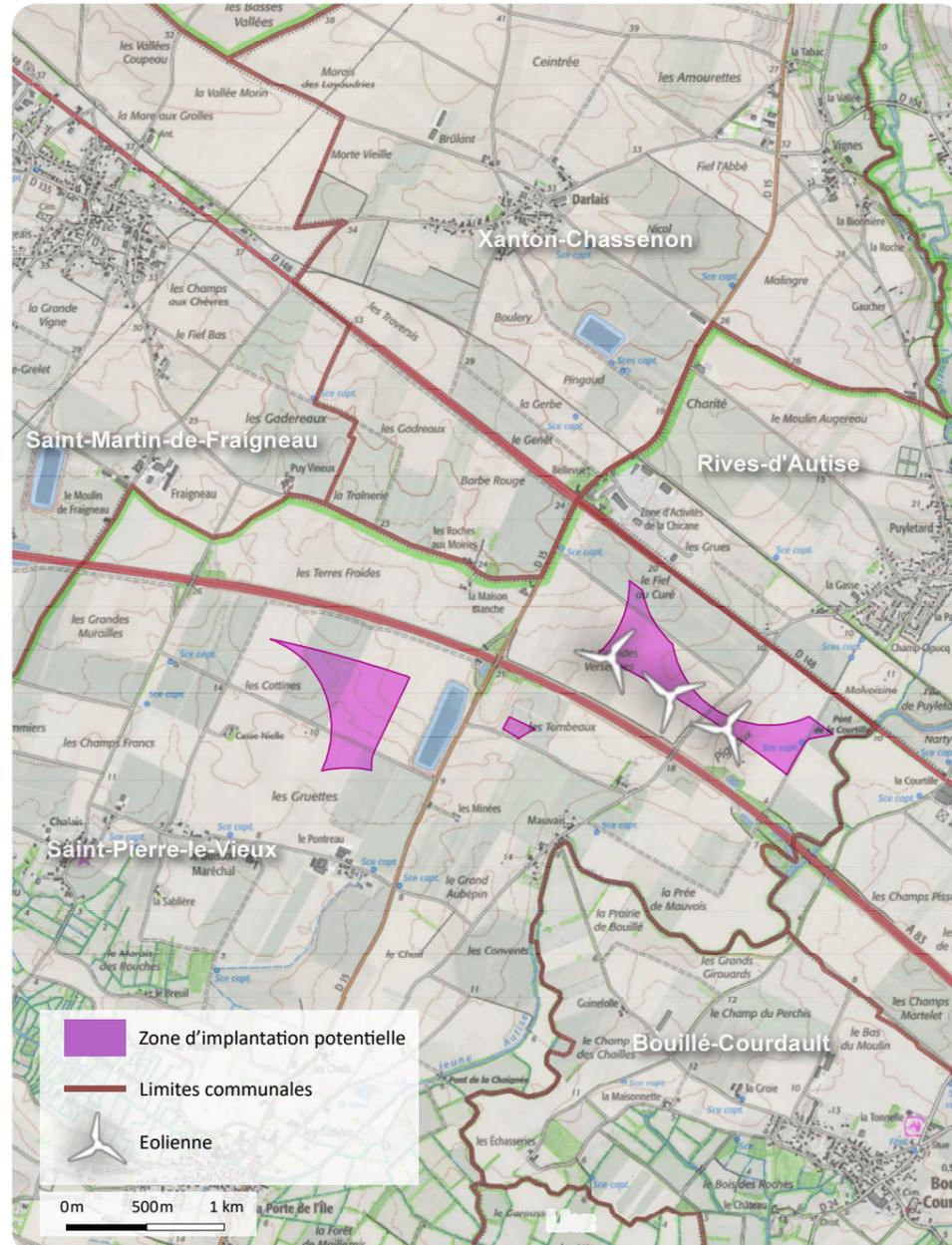
**11 174**  
personnes alimentées\*



**2026**  
mise en service prévisionnelle

\* Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) & RTE en 2019

## Implantation du parc éolien



## Intégration paysagère (simulations visuelles)

Depuis la sortie sud de Xanton-Chassenon, sur la D15 | à 3,7 kilomètre de l'éolienne la plus proche



Depuis la route D 148 au sud de Fontenay-le-Comte | à 6,1 km de l'éolienne la plus proche



Depuis la sortie nord de La Porte-de-l'Île, le long de la route D 15 | à une distance de 2,5 km de l'éolienne la plus proche



L'étude paysagère a été menée par le bureau d'étude ABIES.

En tout, plus d'une cinquantaine de simulations visuelles (photomontages) ont été réalisées : depuis les entrées et sorties de villages et hameaux, depuis les axes routiers et monuments historiques dans un rayon de 20 km autour du projet éolien.

Ces simulations ont contribué à l'analyse des différents scénarii d'implantation. Elles figureront en intégralité dans l'étude d'impact constituant le dossier instruit par les services de l'Etat.

## Caractéristiques techniques

Éoliennes	Nombre	3
	Longueur des pales	68 mètres
	Hauteur en bout de pale	165 mètres
	Puissance unitaire	3,6 MW
	Puissance totale	10,8 MW

Production annuelle	24 840 MWh
Équivalence consommation annuelle par personne (avec chauffage)	11 174 personnes
CO <sub>2</sub> évité par an	12 146 tonnes
Durée de vie	25 ans
Investissement prévisionnel	15 millions d'euros
Raccordement au poste source	Poste source de Fontenay-le-Comte

## Mesures d'accompagnement

- Mise en place de plantation de haies à portée paysagères
- Participer à la restauration de la trame bocagère du Marais poitevin
- Suivi de la reproduction et de la protection des nichées de Busards

## Retombées économiques

L'implantation de 3 éoliennes de 3,6 MW génèrera des retombées économiques locales annuelles pour le territoire pendant 41 ans d'exploitation :

- 50 570 €/an pour la commune ;
- 54 000 €/an pour la communauté de communes ;
- 42 000 €/an pour le département.

Les retombées fiscales régulières générées par les installations éoliennes permettent aux territoires de maintenir des services publics et d'investir (crèches, maisons de santé, maisons de retraite...). Compensant en partie la baisse des dotations de l'État, ces ressources contribuent au développement d'infrastructures d'intérêt général qui renforcent l'attractivité des territoires.

### Des exemples concrets d'utilisation de ces retombées :

- Diminution des impôts locaux
- Rénovation énergétique d'un bâtiment communal
- Enfouissement de câbles électriques
- Création d'emplois municipaux
- Création de services sur la commune (commerces, maison médicale, etc.)
- Restauration du patrimoine communal

Retrouvez toutes les informations sur le projet éolien en visitant le site :  
[www.vendee-marais-85.parc-eolien-jpee.fr](http://www.vendee-marais-85.parc-eolien-jpee.fr)



135  
salariés



305 000  
personnes alimentées  
(chauffage compris)



427 MW  
parcs en exploitation



JP Energie Environnement (JPee) est un producteur français et indépendant d'énergie d'origine renouvelable. Depuis 2004, l'entreprise développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens et des centrales photovoltaïques. La société est implantée à Caen (siège social), Paris, Nantes, Bordeaux, Bourges et Montpellier.

En 2022, JPee a produit 680 000 MWh, l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 300 000 habitants, soit la ville de Nantes. Avec nos 135 collaborateurs répartis sur 6 agences, un portefeuille de projets en construction et en développement en forte croissance, nous poursuivons notre engagement au service des territoires, et ambitionnons pour 2026 une capacité installée d'1 GW de projets solaires et éoliens.

Depuis 2019, la Banque des Territoires nous accompagne en entrant au capital de chaque nouvelle installation, solaire et éolienne, en exploitation.

## Contact

**JPee (Agence Nantes)**  
1 rue Célestin Freinet | 44200 Nantes  
[www.jpee.fr](http://www.jpee.fr)

**Aymeric Planchais**  
Chef de projet éolien  
[aymeric.planchais@jpee.fr](mailto:aymeric.planchais@jpee.fr)